



COVID19 – retour progressif sur les sites de l’université

Le 5 mai 2020

Madame, Monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

La crise sanitaire que nous vivons bouleverse nos vies professionnelles et personnelles et nous confronte à une incertitude globale. La fin du confinement, annoncée par le Premier Ministre pour le lundi 11 mai, fait en effet entrer notre pays et notre établissement dans une nouvelle période inédite.

Pendant cette période, ma priorité absolue reste et restera la préservation de la santé de toutes et tous. Nous devons et devons faire preuve de la plus grande prudence et de la plus grande rigueur face à l'épidémie et à son évolution.

En effet, autant le confinement aura été rapidement mis en place, autant le déconfinement et le retour sur les sites de l'université seront progressifs et évolutifs. Cette transition vers un retour à la normale s'étendra et s'organisera jusqu'à la fin-juillet, voire au-delà.

Pour nos étudiants, vous le savez, leur retour physique sur les sites universitaires n'est prévu qu'en septembre. A cet égard, l'un de nos objectifs est de ne pas déporter l'année universitaire en cours sur la suivante, afin de ne pas rajouter de difficultés supplémentaires à la rentrée prochaine, dont l'organisation reste peu probable dans des conditions classiques. Ce dernier aspect fera l'objet d'informations complémentaires dès que possible.

Pour les personnels de l'université de Poitiers ou hébergés en son sein, le retour sur les sites universitaires sera un long processus.

Dès la date de déconfinement connue, les principes et l'organisation du retour sur les sites ont été préparés en concertation avec les responsables des structures constitutives de notre université (composantes, unités de recherche, services communs et centraux), le secrétariat du CHSCT, le médecin et le conseiller de prévention. Le plan de déconfinement de l'établissement fera ainsi l'objet d'une présentation et d'une concertation au sein des instances représentatives des personnels, le 6 mai au CHSCT et le 7 mai au CTE.

Cette préparation a été réalisée dans la vigilance constante de rester cohérent avec les consignes nationales. A cet égard vous trouverez via ce [lien](#) le courrier de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 3 mai 2020.

L'établissement doit déterminer des principes généraux et communs, afin de garantir son fonctionnement global et la sécurité sanitaire de l'ensemble des collègues. Toutefois, l'université de Poitiers n'est pas une organisation uniforme : elle est constituée de disciplines, de services, de laboratoires, de composantes, de sites différents. Il convient en conséquence de permettre une adaptation pertinente en fonction des spécificités de chaque structure constitutive de notre université.

Aussi, **la semaine du 11 mai** sera réservée à la préparation des bâtiments et à la formation des agents concernés, ainsi qu'à la finalisation des plans de reprise par chaque structure constitutive de l'établissement. L'accès à l'université sera donc limité à un petit nombre de personnes, principalement issues des services supports.

Après cette étape préparatoire et sous condition de la réception des masques de protection (prévue au cours de la semaine du 11 mai), c'est uniquement **à partir du lundi 18 mai** qu'un retour partiel et progressif sur les sites de l'université sera possible. Le travail à distance demeurera toutefois le principe prioritaire, pendant encore plusieurs semaines. Par conséquent les activités des services, composantes et unités de recherche de l'université devront être aménagées. L'organisation de ce retour progressif à compter du lundi 18 mai sera fonction du plan déterminé par chaque structure constitutive, en cohérence avec le plan d'établissement.

Vous recevrez d'ici à la fin de cette semaine des précisions de la part de la Direction Générale des Services sur les principaux éléments opérationnels du plan de déconfinement de l'établissement. A compter du 11 mai vous recevrez de votre composante, unité de recherche ou service commun ou central les éléments adaptés à la spécificité de votre situation et activité.

La période que nous vivons met à l'épreuve notre énergie, notre patience et nos habitudes. Je sais toutefois pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité et de solidarité de chacune et chacun d'entre vous pour s'inscrire de manière constructive dans la transition si particulière que les circonstances nous imposent de réaliser.

Continuez à prendre soin de vous,

Yves Jean

Président de l'université de Poitiers